Céleyran : acheté près de 8 M€ par la Région, le domaine a été pillé

Le château Céleyran à Salles-d'Aude a été entièrement pillé, vandalisé, des sols aux plafonds en l'espace de trois ans. Pourtant le domaine acquis par la Région en 2009 a été l'objet de nombreux projets pharaoniques.

Plus rien ou presque ! Le château Céleyran à Salles-d'Aude, propriété de la Région depuis 2009, se noie lentement sous une végétation sauvage. Les ronces se disputent le portail d'entrée comme un signe de sa décadence. Malgré des panneaux de bois qui condamnent les entrées, des portes adjacentes ont été forcées. À l'intérieur, on a l'impression qu'un tsunami a fait son œuvre. Portes, cheminées, boiseries, tentures, lustres, miroirs… tout a été dérobé, même les sols qui se composaient de délicates mosaïques ont disparu. Aujourd'hui, les vandales brisent, fouillent les planchers pour y chercher d'hypothétiques trésors… D'autres ont jeté leur dévolu sur les câbles électriques. A ce rythme, les tuiles puis les charpentes vont bientôt s'envoler elles aussi.

Le Domaine, qui comporte plusieurs hectares de bâtiments agricoles, ancienne propriété de la famille Toulouse-Lautrec, ressemble à un vaisseau fantôme squatté par des égarés, hantés par des rats… taggés avec frénésie.

Le Domaine de Céleyran à Salles-d'Aude ne ressemble plus à ce qu'il a été, un site prestigieux. Photos Ph. Leblanc

De nombreux projets

La Région a fait l'acquisition du Domaine Céleyran, sous la présidence de Georges Frêche en avril 2009 pour 8 M€, une acquisition foncière des bâtiments et de quelque 300 hectares. La volonté à l'époque était de faire ici une zone d'activités moderne et Georges Frêche de se féliciter de la rapidité avec laquelle la *« collectivité »* avait réussi la transaction. Le Domaine était promis à un avenir certain avec *« des industries de pointe non-délocalisables »*. On évoquait même la création d'un échangeur autoroutier. Les projets pharaoniques ne datent pas seulement de 2009.

Dans les années 2000 déjà, le Domaine Céleyran devait accueillir un golf. Des urbanistes ont même planché sur un projet d'habitat touristique « une écolo-bastide », un concept ultramoderne. En 2013, la Région donnait son feu vert pour une étude préalable pour la création d'un complexe touristique de grand standing porté par un investisseur privé, un hôtel cinq étoiles ; des villas, des restaurants, des installations de loisirs et des activités de polo… Aucun de ses projets n'a abouti, aucune de ses études ne s'est concrétisée et le Domaine lentement a commencé à sombrer.

Malgré des rondes régulières de la gendarmerie, le Domaine Céleyran est la proie de vandales, de squatteurs… Certains même pratiquent l'airsoft, un jeu de simulation de guerre avec des armes qui tirent des billes. On est loin, très loin de la pratique du golf, du polo et des résidences cinq étoiles… La mairie de Salles-d'Aude (Jean-Luc Rivel, le maire n'a pas souhaité faire de commentaires sur l'état de délabrement du Domaine) a pu sauver un bénitier dans une petite chapelle, elle aussi dévastée par les voleurs qui ont participé à la disparition de tout un patrimoine. Et que dire de cet investissement de 8 M€ pour ce qui ressemble désormais à une ruine !

Jean-Luc Letitre

En 2013, le Domaine Céleyran avait séduit les élus.

Mais en quelques mois, le Domaine a été dévasté.

Céleyran en quelques dates

Le Domaine de Céleyran était la propriété de la famille d'Henri de Toulouse-Lautrec. Le peintre a grandi entre Albi et Céleyran (demeure de ses grands parents, Adèle Tapié de Céleyran).

En 2000 : on parle dans les années 2000 de la création d'un golf sur le Domaine.

En 2008 : Le président du conseil régional, Georges Frêche annonce la création d'une ZAC(Zone d'aménagement concerté), les élus du Schéma de cohérence territoriale l'évoquaient déjà en 2002.

En 2009 : La Région achète le Domaine pour près de 8 M€ les bâtiments et les 300 hectares pour en faire un parc régional d'activités économiques.

En 2013 : La Région donne son feu vert pour permettre une étude préalable à l'aménagement qui doit démontrer la faisabilité du projet ; un hôtel cinq étoiles, des villas, installations de loisirs et des activités de polo…

La réaction de la Région qui travaille sur d'autres pistes

Propriétaire du Château de Céleyran dans le cadre d'une procédure d'aménagement, la Région condamne vivement les dommages subis par ce château.

Elle a diligenté toutes les procédures juridiques nécessaires afin de faire constater les dégradations, dénoncer les faits et estimer le préjudice.

Plaintes déposées

Six plaintes ont été déposées et à chaque fois des travaux conservatoires ont été réalisés : condamnation de tous les accès aux différents bâtiments, création de merlons et tranchées afin d'éviter la circulation et l'installation de divers individus.

Le château de Céleyran et ses 143 hectares associés représentent une emprise foncière stratégique pour l'implantation de projets d'envergure car ils sont situés au cœur et au centre de la grande Région.

Un autre exemple des dégradations subies.

Elle travaille d'ailleurs actuellement sur plusieurs pistes de reconversion du site et continue les actions pour favoriser l'implantation d'une ou plusieurs entreprises, et la création d'emplois sur le territoire.